

Cette 31^{ème} enquête menée par IESF auprès des anciens élèves des écoles d'ingénieurs françaises et des diplômés scientifiques (Bac+5 et plus) des universités françaises, a recueilli plus de 50 000 réponses sur la période de février à mi-avril 2020

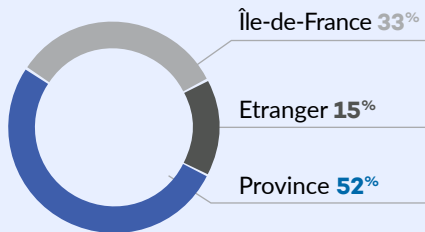
Elle reste une référence pour l'analyse de la situation socio-professionnelle et du parcours des ingénieurs depuis plus de 60 ans. L'enquête complète est disponible en vente sur : enquete.iesf.fr

70%

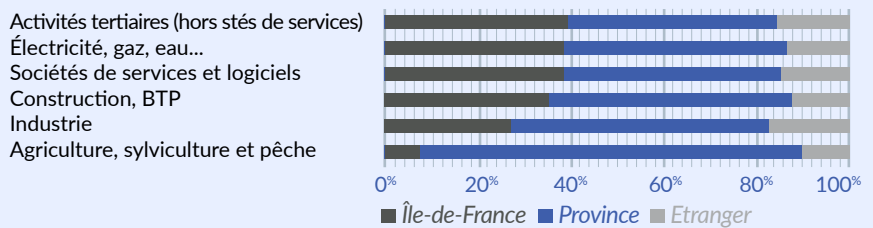
des ingénieurs participent à la transformation numérique de leur entreprise (+15% en deux ans)
Forte croissance attendue en 2020 suite au COVID-19

LES INFORMATIONS CLÉS

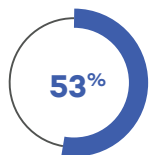
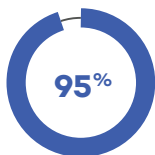
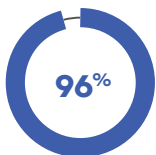
Lieux d'emploi



Lieux d'emploi selon le secteur d'activité (classés selon la proportion en Île-de-France)



Caractéristiques des emplois salariés

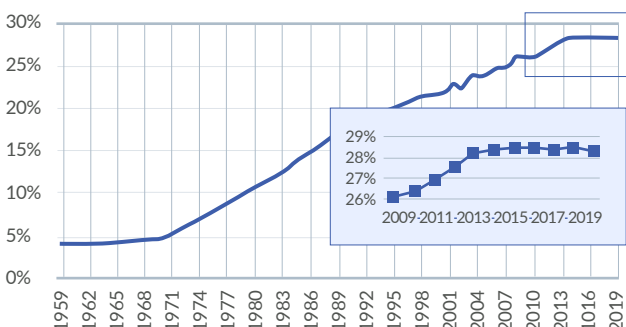


Féminisation

23% de femmes ingénieurs en activité

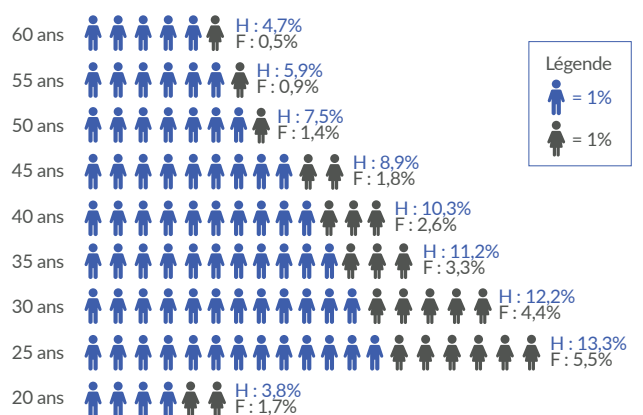
28% dans la promo 2019

Proportion de femmes ingénieurs

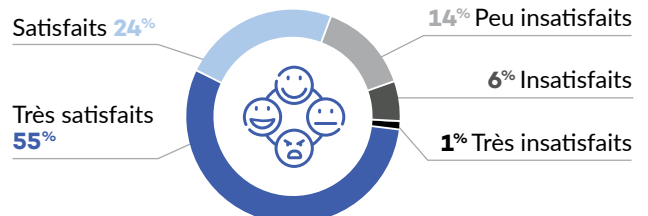


Pyramide des âges

ingénieurs de moins de 65 ans au 31/12/2019



Satisfaction dans l'emploi

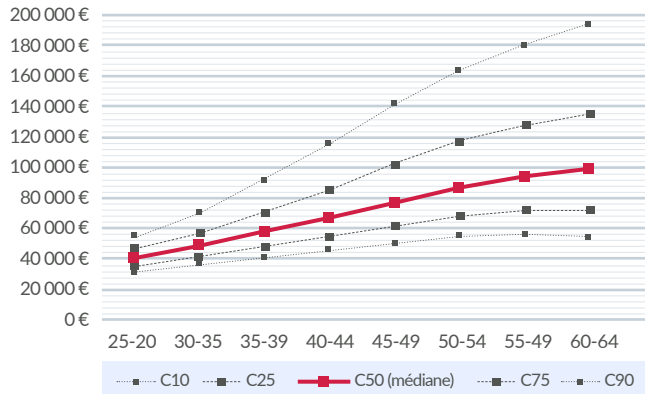


RÉMUNÉRATIONS

Distribution des salaires des ingénieurs selon l'âge

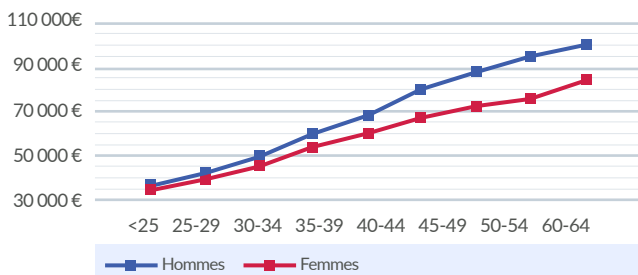
Courbes des centiles des salaires bruts annuels perçus en France

Le salaire médian des ingénieurs débute à 35 000€ brut par an (vers 23-24 ans) pour atteindre 100 000€ vers 60 ans. Il augmente de façon quasi linéaire d'environ 1 800€ par an



Salaires hommes-femmes

Selon l'âge



57 500€

Salaire médian brut des ingénieurs en France par an en 2019

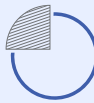
Revenus des retraités

4% des ingénieurs retraités perçoivent un salaire en plus de leur retraite (médiane 53 900€) et 10% une rémunération pour une activité non salariée (médiane 20 790€)



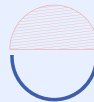
1^{er} décile (10% perçoivent)

22 200€ (ou moins)



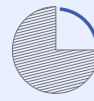
1^{er} quartile (25% perçoivent)

42 000€ (ou moins)



Médiane (50% perçoivent)

54 000€ (ou moins)



3^{ème} quartile (75% perçoivent)

71 500€ (ou moins)



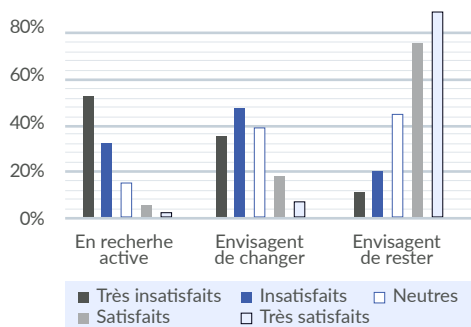
9^{ème} décile (10% perçoivent)

97 000€ (ou plus)

L'ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Probabilité de vouloir changer d'employeur

Selon le degré de satisfaction dans l'emploi actuel



Pourquoi change-t-on d'employeur ?

Insatisfaction dans l'ancienne entreprise **28%**

Ruptures et fin de contrat **14%**

Autres raisons personnelles **10%**

De meilleures opportunités offertes par le nouvel employeur **48%**

Critères ayant influencé la décision de rejoindre l'entreprise actuelle



65,3%

Contenu du poste



37,9%

Localisation de l'entreprise



31%

Équilibre vie professionnelle/personnelle

MOBILITÉS, CHÔMAGE & RECRUTEMENT



3,5%

taux de chômage en 2019



131 400

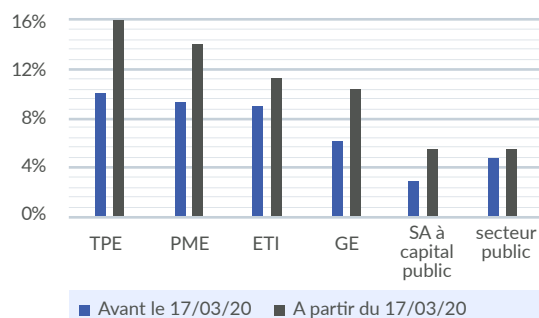
recrutements en 2019



24%

des emplois sont trouvés grâce aux relations personnelles. C'est le canal principal, loin devant les réseaux sociaux

Crainte de perdre son emploi en fonction de la date de réponse (effet confinement COVID-19)



70%

des ingénieurs ont changé d'emploi ou de poste ces 5 dernières années, 25% en 2019



Ces mobilités sont bien vécues

86% de satisfaction pour les changements d'employeurs et de changements de poste avec promotion hiérarchique
68% de satisfaction sans promotion

Causes des départs de l'entreprise

	Fin de CDD/essai	Démission	Rupture conventionnelle	Licenciement économique	Autres
Au chômage	19%	13%	32%	12%	24%
Changement d'employeur	13%	61%	11%	3%	12%

LES ENTREPRENEURS : 134 000 ingénieurs

40 900

Les non-salariés représentent 48% des entrepreneurs en activité principale. 12% dirigent des entreprises de 20 salariés ou plus

7 400

77% des gérants et associés minoritaires dirigent des entreprises de moins de 250 salariés (60% de moins de 50 salariés)

34 000

Les chefs d'entreprise salariés 61% dirigent une PME (jusqu'à 250 employés). 39% sont des chefs d'entreprise, dirigeants de sociétés ou de sites appartenant à de grands groupes

4 700

Le portage salarial



À DÉCOUVRIR DANS LA BROCHURE

- 01 | COVID-19**
2019 : L'année de référence avant le COVID-19
La crainte de perdre son emploi : l'effet COVID-19
- 02 | EMPLOI**
Une population active
Toujours peu de chômage
Rechercher et trouver un emploi
Légère progression des recrutements
Des difficultés à recruter le bon profil
Les emplois associatifs
Différentes formes d'entrepreneuriat
Un passage graduel à la retraite
- 03 | RÉMUNÉRATION**
35 000 € en début de carrière, 100 000 € à la fin
Secteurs : Effectifs et salaires par âge, selon le lieu
- 04 | ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES**
Quelle entreprise rejoindre ?
Qui envisage de changer d'employeur ?
Transformation numérique des entreprises
Le contenu du poste, le critère privilégié
- 05 | MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE**
Une mobilité sans heurts
Répartition des ingénieurs selon les régions
Mobilité professionnelle et rester dans la région
- 06 | FORMATIONS**
Formations initiales en apprentissage
Poursuites d'études et certifications
Débouchés selon la spécialité de formation
Recherche et doctorat
La féminisation en pause

À PROPOS D'INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE



Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF) est une association représentant la profession des Ingénieurs et/ou Scientifiques. Plus d'un million d'entre eux sont inscrits dans son répertoire. Reconnue d'utilité publique depuis 1860, IESF fédère des associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieurs, des associations scientifiques, techniques et professionnelles. IESF est présent sur tout le territoire français grâce à son réseau d'associations régionales. Ses experts, organisés en comités, par secteur d'activité ou par métier, développent tout un ensemble d'actions vers les pouvoirs publics, le corps enseignant, le monde politique et les entreprises. Ils mettent aussi en valeur le rôle important des ingénieurs et des scientifiques dans le développement économique et durable de la France.

IESF représente la France au sein des organisations d'ingénieurs internationales. Membre de la FEANI (Fédération Européenne des Associations Nationales d'Ingénieurs) en Europe, IESF délivre pour la France le certificat d'ingénieur européen EURING et tient à jour pour l'Europe la liste des écoles françaises habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieurs. Également membre de la WFEO (Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs), IESF favorise la reconnaissance mutuelle des formations et des compétences dans le monde.

CONTACT ET RÉSEAUX SOCIAUX

CONTACTS PRESSE



presse@iesf.fr
enquete2020@iesf.fr

SUIVEZ LES ACTUALITÉS D'IESF

